

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	33 (2017)
<b>Artikel:</b>	À la recherche d'une représentation de la mémoire : les mémoriaux de la tragédie de Mattmark
<b>Autor:</b>	Ricciardi, Toni / Cattacin, Sandro
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-681758">https://doi.org/10.5169/seals-681758</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# À LA RECHERCHE D'UNE REPRÉSENTATION DE LA MÉMOIRE. LES MÉMORIAUX DE LA TRAGÉDIE DE MATTMARK

TONI RICCIARDI, SANDRO CATTACIN

**L**e 30 août 1965, aux pieds du glacier Allalin dans le Haut-Valais, se déroule la plus grave catastrophe du travail de la Suisse contemporaine. Une avalanche de plus de deux millions de mètres cubes ensevelit 88 ouvriers, dont 56 italiens, qui travaillaient à la construction du plus grand barrage hydroélectrique européen. La catastrophe laissa également dans la souffrance 48 veuves et 85 orphelins de père<sup>1</sup>.

Cette tragédie a suscité une vive émotion dans toute l'Europe. Événement rare, étrangers et Suisses décédèrent les uns aux côtés des autres. Au-delà de leurs différences, les familles des victimes se retrouvèrent unies dans une même souffrance. La province de Belluno (Vénétie) avec dix-sept victimes et la commune de San Giovanni in Fiore (Cosenza), qui perdit sept hommes, furent les plus touchées<sup>2</sup>. Au cours des jours consécutifs à la tragédie, il n'y eut guère de temps pour analyser les événements. Il fallait seulement creuser au plus vite la glace et ses moraines avec l'espoir de retrouver vivant un ami, un père, un frère, ou bien un fils. Deux années furent nécessaires pour retrouver le dernier corps<sup>3</sup>. Cette histoire, à l'instar de la tragédie de Marcinelle en Belgique<sup>4</sup>, connut

---

<sup>1</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965. La catastrophe*, Zurich-Genève, Seismo, 2015, p. 101. Cette étude a été traduite en allemand : *Mattmark, 30. August 1965. Die Katastrophe*, Zurich, Seismo, 2015. Voir aussi la version en italien : Toni Ricciardi, *Morire a Mattmark. L'ultima tragedia dell'emigrazione italiana*, Rome, Donzelli, 2015.

<sup>2</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965, op. cit.*, p. 13.

<sup>3</sup> Département de Police du Canton du Valais, *Laissez-passer pour cadavres*, Sion, 19.8.1967. Le document fait partie de l'archive privée de la famille de Costante Renon (Sagron-Mis, Trento).

<sup>4</sup> Le 8 août 1956, lors d'un accident dans une mine au Bois du Cazier, en Belgique, 256 personnes meurent, dont 136 Italiens. Pour plus d'informations, Toni Ricciardi, *Marcinelle 1956. Quando la vita valeva meno del carbone*, Rome, Donzelli, 2016.

un dénouement néfaste. L'enquête, dura plus de six ans et les dix-sept personnes accusées d'homicide involontaire furent toutes acquittées, en dépit du fait que l'instabilité du glacier était connue depuis des siècles. Le jugement en appel porta le coup de grâce : l'acquittement confirmé, les proches des victimes furent condamnés au paiement des frais de justice. L'indignation et le désarroi parmi les survivants et dans le monde syndical furent immenses<sup>5</sup>. Après le procès, terminé en automne 1972, Mattmark est tombé dans un relatif oubli, même si plusieurs contributions, de caractère commémoratif, ont été publiées au fil des années<sup>6</sup>. Puis les projecteurs l'ont remis au centre de l'actualité en 2015, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la tragédie<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Voir l'analyse de la presse dans Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu (éd.), «La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite», *Sociograph – Sociological Research Studies*, vol. 20, 2015.

<sup>6</sup> En Italie, avant 2015, il n'existait aucune publication scientifique sur la catastrophe mais de précieuses contributions commémoratives à caractère local : Vincenzo Laganà, *Mattmark : 25 anni fa. Il divorzio nord-sud*, [s.l.], [s. n.], 1990 ; Nicola Verna, *Bruciati dal ghiaccio. La tragedia di Mattmark, Svizzera, 30 agosto 1965*, Pescara, Ires Abruzzo, 2009 ; Saverio Basile, Frano Mazzei, *Mattmark. Storia di una tragedia annunciata*, San Giovanni in Fiore, Pubblisfera edizioni, 2010. En même temps, en Suisse, les contributions étaient commémoratives : Unia, *Non dimentichiamo Mattmark*, *op. cit.* ; Piero Marino et al., *Mattmark, 1965-2005. Manifestazioni, atti e immagini della commemorazione del 40º anniversario della tragedia di Mattmark*, [s.l.], 2005. En plus, il faut signaler le catalogue de l'exposition commémorative, inaugurée le 12 février 2015 auprès du Sénat de la République italienne, sous la direction de l'Associazione Italia Vallese, *Mattmark, 1965-2015. Tragédie dans la montagne. Tragedia nella montagna. Tragödie in den Bergen*, Sion, 2015 ; et deux travaux universitaires : Carlo Capozzi, *La catastrophe de Mattmark par la presse, regards croisés transalpins*, mémoire de master, Université de Franche-Comté, Sierre, 2011 (article publié dans *Annales valaisannes*, 2014, pp. 19-90) et Sarah Wahlen, *Die Gletscherkatastrophe von Mattmark 1965. Ursachendiskussion und Verarbeitungsversuche in Gesellschaft, Medien und Politik*, mémoire de licence, Université de Berne, 2010-11.

<sup>7</sup> En 2013, le Fonds national suisse (FNS) a financé le projet «Mattmark, 50 ans après. Une analyse socio-historique», sous la direction de Sandro Cattacin. Parmi les publications principales : Toni Ricciardi, Sandro Cattacin (dir.), «Le catastrofi del fordismo in migrazione», *Studi Emigrazione/Migration Studies*, LI, 196, 2014, pp. 545-704 ; Rémi Baudouï, «La catastrophe de Mattmark et la modernité réflexive du risque», *Ibid.*, pp. 567-576 ; Sandro Cattacin, «Fordist Society and the Person», *ibid.*, pp. 557-566 ; Toni Ricciardi, «Mattmark : l'amara favola dimenticata», *ibid.*, pp. 617-630 ; Toni Ricciardi, *Morire a Mattmark. op.cit.*, Rome, Donzelli, 2015 ; Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965. La catastrophe*, *op. cit.* ; –, *Mattmark, 30. August 1965. Die Katastrophe*, *op. cit.* ; Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu (éd.), «La catastrophe de Mattmark dans la presse», *op. cit.* ; Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu (éd.),



20. Mémorial (Mattmark). Photographie Toni Ricciardi

Le concept de catastrophe, comme on le considère aujourd’hui – synonyme de catastrophe naturelle, tragédie, issue malheureuse – a connu un «renouvellement sémantique [qui] correspond bien au paradigme d’une radicale séparation de l’homme et de la nature, dominant au XIX<sup>e</sup> siècle. La nature apparaît alors comme un ensemble de forces et de phénomènes dont la science s’efforce de comprendre les mécanismes, et la technique d’en proposer la maîtrise. D’une certaine manière, on pourrait dire que l’émergence d’une pensée de la catastrophe naît du divorce entre l’homme et la nature caractéristique de la modernité»<sup>8</sup>.

---

«La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques», *Sociograph – Sociological Research Studies*, vol. 21, 2015 ; Toni Ricciardi, «Mattmark, 30 August 1965 : A catastrophe that changed Switzerland’s perception of Italian migrants», *Revue suisse d’histoire*, vol. 66, n°3, 2016, pp. 401-419.

<sup>8</sup> François Walter, *Catastrophe. Une Histoire culturelle (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, pp. 20-21.

Par ailleurs, ce n'est pas un hasard si, depuis les années 1990, le flux mnémonique, lié à son tour aux grandes catastrophes du XX<sup>e</sup> siècle (guerres, génocides), rappelle inévitablement des éléments, souvent refoulés, de la mémoire et que, par conséquent, des déchirures – à la fois sociales et culturelles – réapparaissent<sup>9</sup>. À l'occasion du cinquantième anniversaire, de nombreuses initiatives ont contribué, pour des raisons différentes, à la restitution de la mémoire des faits de Mattmark.

### **Le contexte géographique : l'énergie comme développement**

La tragédie eut lieu dans l'un des territoires de la Suisse qui était devenu un gigantesque chantier après la Seconde Guerre mondiale : le Valais. Idéalisé depuis l'époque du Grand Tour, grâce à la période des grands tunnels à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il devint l'un des centres de gravité de l'Europe et contribua à la naissance de l'industrie des étrangers. Durant deux décennies, de 1890 à 1910, grâce aux chemins de fer, à la construction de tunnels et à l'hydroélectrique, le canton s'engagea dans sa propre industrialisation. L'expansion du capitalisme et de la technologie de la Suisse alémanique fit apparaître alors que les bras nécessaires pour franchir cette étape manquaient sur place. En ce qui concerne le tunnel du Saint-Gothard (1872-1882), la contribution de la main-d'œuvre italienne fut considérable et le tunnel du Simplon (1898-1905) permit d'enregistrer le premier flux d'immigration de masse<sup>10</sup>. Durant cette phase, les Italiens, qui, dès 1849, représentaient 65% de la force de travail disponible en Suisse, se concentreront en masse dans les villages et dans les petites villes du Valais, en créant des quartiers ghetto<sup>11</sup>.

La Suisse, pauvre en charbon, a dû concentrer ses efforts sur la production d'énergie hydroélectrique. Cette dernière, qui reste encore aujourd'hui la principale source d'approvisionnement en Suisse, était jusque dans les années 1960 presque la seule source d'énergie (avant

<sup>9</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin (dir.), «Introduzione. Le catastrofi del fordismo in migrazione», *Studi Emigrazione/Migration Studies*, LI, vol. 196, 2014, p. 549.

<sup>10</sup> Cf. Luciano Trincia, «Chiesa ed emigrazione italiana in Svizzera fino alla prima guerra mondiale», Giovanni Graziano Tassello (éd.), *Diversità nella comunione. Spunti per la storia delle Missioni Cattoliche Italiane in Svizzera (1896-2004)*, Rome-Bâle, Migrantes-Cserpe, 2000, pp. 93-117; Gérard Benz, *Les Alpes et le chemin de fer*, Lausanne, Antipodes, 2007, pp. 85-86.

<sup>11</sup> Jean-Henry Papilloud, «Les étrangers et l'intégration du Valais au XIX<sup>e</sup> siècle», Jean-Henry Papilloud et al., *Le Valais et les étrangers, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Sion, Groupe valaisan de sciences humaines, 1992, p. 21.

d'être rejointe par l'énergie nucléaire). Le canton du Valais constitua dès le départ le lieu économique idéal pour sa production. En 1891, il octroya sa première concession pour l'exploitation des eaux du Rhône et, progressivement, l'organisation territoriale ainsi que la structuration des communautés locales furent profondément modifiées. Mais c'est surtout dans les années 1960 que le Valais connut sa transformation la plus profonde : d'émigrés ou de paysans, ses habitants devinrent des producteurs d'énergie. Si en 1890 on ne comptait pas plus d'une douzaine d'entreprises, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle leur nombre avait doublé et à la fin de la Grande Guerre, 82 sont recensées<sup>12</sup>. Aussi, en 1910, l'industrie représentait plus de 50% des exportations du canton. Dès lors, la présence de ces usines concentrées près des chemins de fer (Monthey, Martigny, Brigue) caractérisa structurellement le secteur secondaire valaisan. La construction du barrage sur la Dixence (1929-1936), dans la vallée des Dix, symbolise cette mutation.

De la fin des années 1940 jusqu'à la crise pétrolière des années 1970, le Valais connaît sa seconde révolution industrielle, une transformation économique sans précédent. En 1946, on ne comptait pas moins de seize projets hydroélectriques qui transformèrent le Valais en un énorme chantier jusqu'à la fin des années 1960. En fait, dès 1947, les concessions furent octroyées pour la construction du barrage du Mauvoisin, et l'engagement suivant fut celui du projet de construction du plus grand barrage du Valais, la Grande-Dixence (1950-1964), qui se substitua au barrage à contreforts Dixence. Même durant cette phase, la contribution des étrangers, notamment des travailleurs saisonniers d'origine italienne, joua un rôle décisif. Le boom de leur présence fut atteint au milieu des années 1960. Durant la période allant de 1963 à 1965, le secteur de la construction en Valais comptait une présence régulière de plus de 15 000 étrangers<sup>13</sup>. Avec cette contribution, alors que d'autres territoires de la Suisse «se sont industrialisés», le Valais, lui, «a été industrialisé»<sup>14</sup>. Le chantier de Mattmark avait les caractéristiques nécessaires pour marquer un autre tournant.

<sup>12</sup> Dotti Unnasch, «Der Auftakt zur Industrialisierung im Wallis. Die kleineren und mittleren Unternehmen zwischen 1880 und 1914», Werner Bellwald, Sandro Guzzi-Hebb (éd.), *Ein industrieindustrielles Volk. Fabriken und Arbeiter in den Walliser Bergen*, Baden, hier+jetzt, 2006, pp. 179-181.

<sup>13</sup> Myriam Evéquoz-Dayen, «Le Valais et les étrangers depuis 1945», Jean-Henry Papilloud, *op. cit.*, p. 131.

<sup>14</sup> Beat Kaufmann, *Die Entwicklung des Wallis vom Agrar- zum Industiekanton*, Zurich, Polygraphischer Verlag, 1965, p. 150.

## Le travail à Mattmark

À Mattmark, le chantier ne s'arrêtait jamais : on travaillait 24 heures sur 24. D'après leur contrat, les ouvriers devaient travailler 59 heures par semaine, mais, s'ils le souhaitaient, ils pouvaient travailler jusqu'à 15 ou 16 heures par jour, y compris le dimanche et les jours fériés. Dans les années 1960, dans un pays tel que la Suisse, qui allait connaître une croissance économique sans précédent jusqu'au milieu des années 1970, cette productivité hebdomadaire n'avait rien d'in-sensé<sup>15</sup>. Le barrage a été rendu possible par le fait que la Suisse pouvait bénéficier, à l'époque, de l'un des plus grands réservoirs de main-d'œuvre existant en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale : les Italiens. Entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1970, la Confédération suisse a accueilli près de la moitié du flux migratoire italien, c'est-à-dire plus de deux millions et demi de personnes<sup>16</sup>.

Les problèmes rencontrés en matière de recrutement d'une main-d'œuvre à des conditions avantageuses pour les employeurs explique l'augmentation constante des étrangers sur le chantier. Si pour le barrage de Göschenen (inauguré en 1963), ils n'atteignaient pas les 60%, à Mattmark, les ouvriers étrangers en provenance de neuf États différents dépassaient les 73%<sup>17</sup>. Le choix était probablement lié au fait qu'ils s'adaptaient facilement aux conditions de travail et de logement les plus difficiles.

En matière d'horaires de travail, il arrivait que des entreprises dépassent largement le quota horaire des 59 heures. Dans ce cas, les services de l'inspection cantonale se limitaient à suggérer à l'entreprise avec déférence de s'en tenir aux horaires préétablis<sup>18</sup>.

Les chantiers avaient accéléré le rythme de travail pour conclure la saison trois semaines plus tard, car les prévisions météorologiques annonçaient du mauvais temps. La durée d'une journée de travail était passée à 11 heures avec à peine une heure de repos. Les salaires n'en

<sup>15</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>16</sup> Mauro Cerutti, «La politique migratoire de la Suisse 1945-1970», Hans Mahnig, Sandro Cattacin *et al.* (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich, Seismo, 2005, pp. 89-134.

<sup>17</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 61.

avaient pas souffert. Les retenues pour le gîte et le couvert n'avaient pas été déduites. Il s'agit des aspects d'un même problème<sup>19</sup>.

En matière de logements, l'inspection du travail cantonale se montra bien moins exigeante que pour les horaires de travail. Pourtant, la question de la mise à disposition de logements décents et respectueux de la dignité humaine constituait une priorité pour les autorités cantonales.

Les logements sont des plus rudimentaires. Nous vous prions donc de mettre à disposition de vos employés le plus rapidement possible des logements respectueux de la dignité humaine [...]. Les logements ne sont toujours pas équipés de WC. En outre, vous avez mis l'eau courante à la disposition de vos employés mais il n'y a aucune mesure de protection contre les intempéries. C'est pourquoi nous vous demandons d'améliorer aussi vite que possible cette situation que nous ne tolérerons pas davantage [...]. Le port du casque de protection est obligatoire pour tout le personnel du chantier<sup>20</sup>.

En dépit des remarques, les conditions ne s'amélioraient guère. Tandis que les ingénieurs et les ouvriers qualifiés vivaient dans des logements en retrait du chantier, où les conditions d'hygiène et de sécurité étaient respectées, les baraquements des travailleurs étrangers furent construits tout près du bassin<sup>21</sup>.

Au moment de déterminer la zone de construction des baraquements du chantier, il semble que personne n'ait tenu compte de la menace que représentait la masse de glace suspendue au-dessus de la tête des ouvriers<sup>22</sup>.

Pour la sécurisation des travaux, de nombreux sondages géologiques, des calculs géophysiques, des forages et des expertises glaciologiques furent effectués. L'édification des baraquements et l'élaboration des couloirs de secours à emprunter en cas d'avalanche ne firent pas l'objet des mêmes études préalables. Aucune mesure de prévention ne fut adoptée<sup>23</sup>. L'emplacement des habitations fut déterminé de façon approximative, sous la langue du glacier, alors qu'à peine cinq ans plus tôt, en 1949, une dizaine de personnes avaient péri dans une catastrophe

<sup>19</sup> *Corriere della Sera*, 4.9.1965.

<sup>20</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark*, 30 août 1965. *op. cit.*, p. 66.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>22</sup> *L'Avanti!*, 2.9.1965.

<sup>23</sup> Robert Vivian, «La catastrophe du Glacier Allalin», *Revue de géographie alpine*, vol. 54, n° 1, 1966, pp. 97-112.

du même type une centaine de mètres plus loin seulement. En outre, en 1929, des parois de protection contre les avalanches avaient été réalisées au même endroit par les mêmes entreprises sous-traitantes au moment de la construction du barrage de Mattmark<sup>24</sup>; enfin, les mauvaises conditions du glacier et du lac, qui furent le théâtre de nombreux incidents entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, étaient connues<sup>25</sup>.

Malgré la connaissance de ces risques en 1954, ils semblent n'avoir été d'aucun poids dans les discussions sur la réalisation du barrage, tant la sécurité du projet primait sur celle des ouvriers affectés au chantier.

On a construit le barrage de Mattmark au-dessus de la trajectoire du glacier Allalin afin que le complexe hydroélectrique ne subisse le moindre dommage. Mais était-ce une raison pour ériger le long de cette ligne la cantine, les bureaux et les baraquements qui devaient héberger les ateliers de réparation? [...] Les caractéristiques morphologiques mises en évidence au cours des années précédentes, auraient, à mon avis [Lombard, géologue] dû mettre en garde les responsables<sup>26</sup>.

La catastrophe, en d'autres termes, était liée à l'emplacement sous le glacier, mais sans doute, ce n'était pas une catastrophe naturelle. En effet, la décision de l'emplacement était humaine et visait une réduction des temps de transfert des ouvriers. Les maintes explosions nécessaires pour creuser les tunnels sous la langue ont contribué à déstabiliser le glacier et les pressions à la finalisation du chantier ont

<sup>24</sup> Toni Ricciardi, Sandro Cattacin et Rémi Baudouï, *Mattmark, 30 août 1965*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>25</sup> En 1589, le bassin de Mattmark avait connu une première inondation. Plus d'une vingtaine d'autres eurent lieu entre 1589 et 1808. Les inondations d'août 1633 provoquèrent le décès de la moitié de la population de Saas-Almagell. Celles de 1680 avaient frappé durement les habitants de la vallée, au point que les manifestations de liesse – bals et chants – furent interdites quarante ans durant. En 1834, les premiers tunnels furent réalisés dans le glacier pour faciliter l'écoulement des eaux du lac. De 1915 à 1918, le volume du glacier augmenta fortement. Il provoqua en 1922 la crue du lac qui détruisit l'hôtel Mattmark dont les décombres furent ensuite engloutis dans le bassin du barrage. L'édification en 1925 et 1926 des tunnels d'écoulement de plus de 500 mètres de long, nécessaires pour la sécurisation, coûtèrent 400 000 francs de l'époque. Voir Céline Burgener, «Die Katastrophe von Mattmark», *Wir Walser*, vol. LI, n°2, 2013. Pour une analyse de caractère technique et d'ingénierie sur le glacier Allalin avant 1965, François-Alphonse Forel, «Les variations périodiques des glaciers», *Commission internationale des glaciers*, Genève, 1895, Otto Lutschg, «Über Niederschlag und Abfluß im Hochgebirge, Sonderdarstellung des Mattmarkgebietes», *Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband –Veröffentlichung der Hydrologischen Abteilung der Schweizerischen Meteorologischen Zentralanstalt in Zürich*, vol. 14, 1926.

<sup>26</sup> *L'Avanti!*, 2.9.1965.

amené les responsables du chantier à pousser les travaux jusqu'à la fin août, quand le glacier était particulièrement instable à cause des températures estivales.

### La commémoration

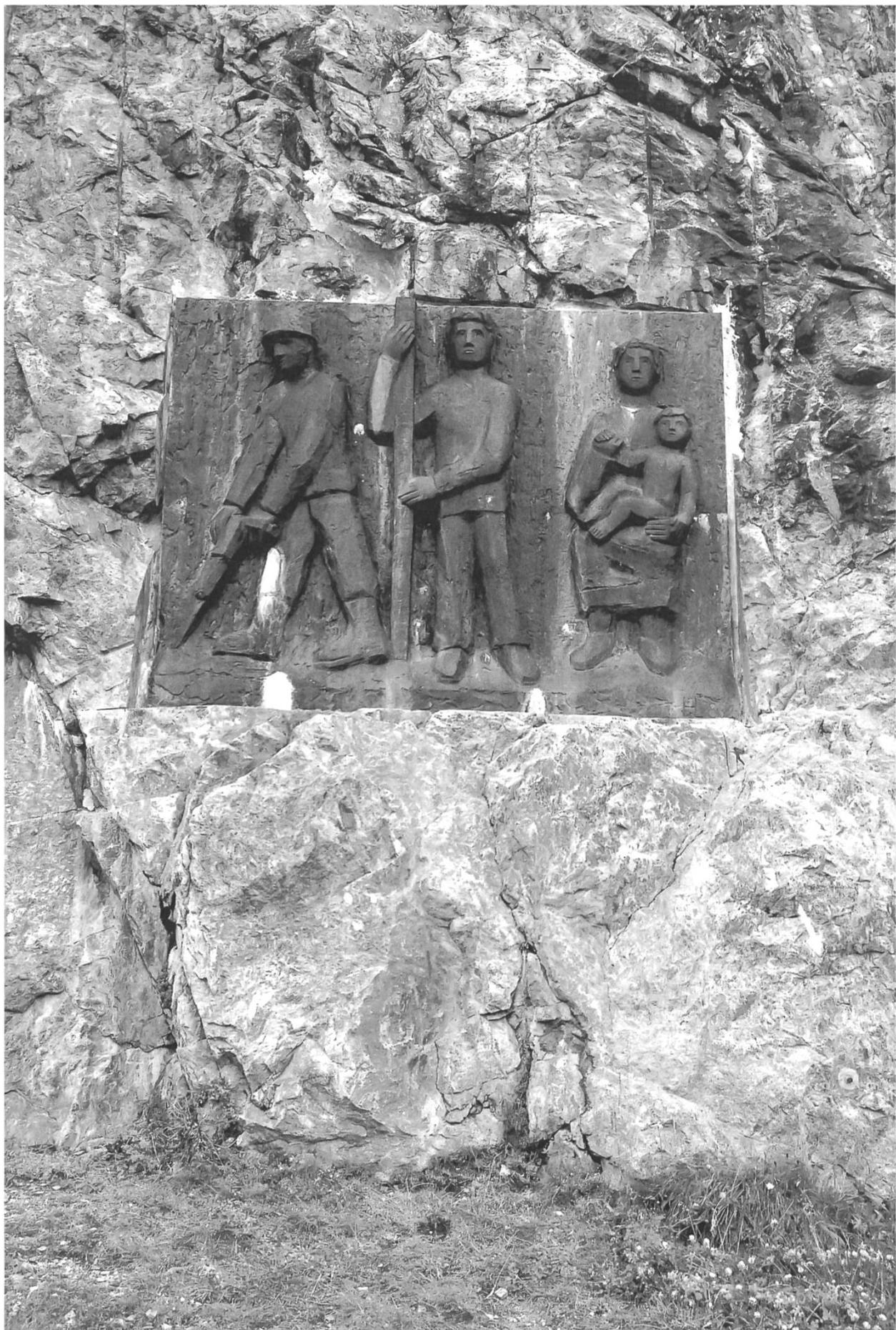
Néanmoins, la catastrophe fut présentée comme un phénomène naturel et le produit du destin. La commémoration fut ainsi religieuse dans les années postérieures à 1965, sans laisser de traces matérielles particulières. La seule référence existante est une liste des victimes du « travail et de la nature (1960-1967) » déposée dans l'église de Zermeiggern, en bas du glacier. Cette plaque fait abstraction de la catastrophe en mettant en avant les termes « nature » et le terme « travail », qui évoque les morts du chantier avant et après la catastrophe.

Que les plaques commémoratives représentent une prise de position interprétative, et donc politique, se perçoit également par l'absence de toute intervention des autorités jusqu'aux années 1980. Il fallait cacher la catastrophe, une « honte »<sup>27</sup> dans l'histoire de l'industrialisation suisse, d'une manière ou d'autre, en la faisant apparaître comme un événement parmi d'autres (les morts de 1960 à 1967, sans précisément indiquer la catastrophe de l'année 1965). Il n'est donc pas surprenant que des plaques, qu'on pourrait qualifier d'alternatives, apparaissent, posées sans autorisation, dans les alentours de Mattmark. Elles ne furent pas inaugurées par des instances officielles, mais tolérées car inoffensives quant à leur contenu. Ces plaques commémoratives avec des représentations privées sont généralement placées sur le chantier où le décès a eu lieu, à l'exemple de l'illustration ci-contre qui reprend l'iconographie des urnes des cimetières italiens.



21. Plaque privée (Mattmark, 1970 ?).  
Photographie Toni Ricciardi

<sup>27</sup> *Tages-Anzeiger*, 26.8.2015.



22. Mémorial laïc (Mattmark, 1985). Photographie Toni Ricciardi

La mort demeure un phénomène intime et familier, mais dans le contexte migratoire, comme dans ce cas, elle devient en même temps une représentation collective. La place centrale donnée à la photographie dans cette plaque permet de montrer aux compatriotes le visage du défunt<sup>28</sup>. Cette plaque évoque non seulement le manque d'une reconnaissance individualisée des morts sur les lieux de la catastrophe, mais aussi le fait que les corps furent restitués aux proches, après la catastrophe, sans la possibilité de les revoir, car ils étaient souvent méconnaissables. Lors de nos entretiens avec les veuves, nous avons ainsi constaté une difficulté non seulement d'élaborer le traumatisme lié au fait de ne pas voir le corps, mais aussi, chez certaines, un vrai doute sur l'identité de la personne enterrée.

Chaque mémorial, petit, laïc ou religieux, a besoin d'un rendez-vous, une sorte de pèlerinage qui fasse de la date d'une tragédie une récurrence. La première commémoration importante des victimes de Mattmark a eu lieu pour le vingtième anniversaire, en 1985 (voir ill. 22). Il a fallu donc attendre de nombreuses années après la catastrophe pour la pose de la première plaque commémorative. Celle-ci était fortement souhaitée par les associations qui représentent les victimes (notamment l'*Associazione Bellunesi nel Mondo*) et les syndicats. La plaque fut inaugurée en présence des autorités valaisannes et des représentants de l'Église. Il s'agit d'une œuvre en bronze, sans référence à la religion, sans texte explicatif. Ce bas-relief présente un travailleur avec un marteau-piqueur, un autre qui s'appuie à un bâton et une femme avec un enfant sur ses genoux<sup>29</sup>, représentant les ouvriers de la mine et de la construction et les veuves de la catastrophe. On pourrait parler d'une plaque de compromis, car elle peut mettre d'accord toutes les interprétations : sans date, elle commémore tous les morts de Mattmark indépendamment de la catastrophe ; avec la référence au travail, elle permet d'imaginer que la catastrophe était liée à l'exploitation du travail ; enfin, la présence de la femme avec son enfant mobilise le sentiment (religieux) de la compassion.

Le lieu restera un lieu d'interprétations conflictuelles. La pose de plaques de commémoration se multipliera aux rythmes des anniversaires.

<sup>28</sup> Annamaria Fantauzzi, «Morire all'estero : vivere e rappresentare la morte nella comunità degli immigrati italiani del Canton Vaud, Svizzera», *Altretalie*, vol. 36-37, 2008, p. 44.

<sup>29</sup> Pour le compte rendu des célébrations du vingtième anniversaire, voir *Corriere degli Italiani*, 7.12.1985.

La dernière date du 30 août 2015, sur le lieu de la tragédie. Sur celle-ci, un texte gravé :

*A 50 anni dalla tragedia, nel perenne ricordo di 88 uomini, vittime sul lavoro per la realizzazione di un'opera grandiosa che ha assicurato futuro e progresso.*

*50 Jahre nach der Tragödie, zum ewigen Andenken an 88 Menschen, die den Tod fanden während der Errichtung eines Bauwerks, das Zukunft und Innovation gesicherte.*

Le monument contextualise l'événement, en ajoutant une autre dimension de réflexion, la quête du progrès. La plaque fut commandée par l'*Associazione Italia Vallese* et par l'*Associazione Bellunesi nel Mondo*<sup>30</sup>. Cette dernière, née en 1966, se distingue pour s'être battue ces dernières décennies pour honorer la mémoire des victimes des événements tragiques du 30 août 1965. L'association a conduit un travail de mémoire aussi à Belluno, en Italie, en créant un lieu de commémoration, le « Parc des victimes de Mattmark – 30 août 1965 », inauguré le 31 janvier 2015. Dans le parc, on trouve une sculpture représentant un livre ouvert, qui montre le lieu du drame et qui récite « *in memoria degli Emigranti bellunesi* ».

Du côté suisse, au contraire, la difficulté de réaliser des « objets mémooriaux »<sup>31</sup> en mesure de représenter « la matière dont l'histoire est constituée », se ressent encore sur le lieu du drame. Cet oubli latent et le « faux » mémorial de Mattmark sont dus à plusieurs facteurs liés les uns aux autres. Il demeure difficile pour un pays comme la Suisse d'accepter les responsabilités d'une tragédie qui, encore aujourd'hui, est considérée par plusieurs acteurs – y compris par le consortium de gestion du barrage – comme une fatalité de la nature plutôt que directement liée aux accélérations du modèle de production fordiste, qui a fait de la production d'énergie son axe central<sup>32</sup>.

Mais dans ce cas aussi, « ce ne sont pas que des relations structurelles et causales, mais aussi des images et des signes, des objets et des documents, des monuments et des rituels »<sup>33</sup>. En fait, la plaque a été

<sup>30</sup> Pour l'histoire de l'association, voir Dino Bridda, « I Bellunesi nel mondo tra associazionismo e nuova mobilità », Fondazione Migrantes (a cura di), *Rapporto Italiani nel mondo 2014*, Todi, Tau, 2014, pp. 358-366.

<sup>31</sup> Pour la théorie des lieux de mémoire nous nous référons à Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1984.

<sup>32</sup> Sandro Cattacin, « Fordist Society », art. cit., pp. 557-566.

<sup>33</sup> Gottfried Korff, « Bemerkungen zur öffentlichen Erinnerungskultur », Brigitte



23. Plaque (Mattmark, 2005). Photographie Toni Ricciardi

placée le 30 août 2015, sur le lieu précis de la tragédie, comme pour les plaques posées en 1990 et en 2005 (voir ill. 23), près d'une grosse pierre à la base d'une grande croix, symbole du deuil chrétien de la tragédie (voir ill. 20). La plaque de 1990, avec une phrase dans les trois principales langues nationales et aussi en latin (*In memoriam eorum qui perierunt mole montis glaciata fracta*), langue du culte par excellence, fut placée en août par la *Comunità italo-svizzera*. Celle posée pour le 40<sup>e</sup> anniversaire par la communauté italienne en Valais fait appel à la *pietas* chrétienne, avec deux sauveteurs qui soulèvent le corps sans vie d'une victime et une femme avec son fils qui observe la scène

---

Bönisch-Brednich (éd.), *Erinnern und Vergessen. Vorträge des 27. Deutschen Volkskundekongresses*, Göttingen, 1991, pp. 163-176, citée par Thomas Antonietti, Maurice de Torrenté, «Les lieux de mémoire», *Annales valaisannes: bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 1998, p. 65.

avec douleur. En d'autres termes, dans la représentation de l'histoire on souligne le signe amer du destin divin. Cette forme de représentation, selon toute probabilité, est due au fait que le Valais mais aussi les victimes sont influencés par un référentiel catholique<sup>34</sup>.

## Conclusion

Nous avons reconstruit une histoire de pose de plaques commémoratives et de mémoriaux qui indique notamment que la représentation mémorielle qui vise l'identification, l'émotion, le partage d'une histoire par des groupes concernés<sup>35</sup> n'a pas abouti à un consensus. Probablement, cette multiplication de symboles nous montre que Mattmark ne permet pas (encore?) le partage d'une même symbolique. Néanmoins, nous observons, au fil du temps, l'ajout de dimensions de commémoration et de réflexion (voir tableau ci-dessous).

La succession des symboles de commémoration de Mattmark	Thèmes	Emplacement	Responsables	Conflictualités latentes
Plaque commémorative privée (sans date, probablement autour de 1970)	Une victime de Mattmark	Alentour de la catastrophe	Privé	Manque de reconnaissance des victimes
Plaque avec les noms des victimes dans l'église de Zermeiggern (s. d., probablement autour de 1970)	Morts liés à la construction de la digue, fatalité	Église près de la catastrophe	Église catholique	Pas de responsabilité, pas de dates précises, fatalité
Mémorial laïc réalisé en 1983 et inauguré en 1985 à l'occasion du 20 <sup>e</sup> anniversaire	Travail, veuves	Alentour de la catastrophe	Mattmark AG, Canton, associations des Italiens, syndicat	Pas de responsabilité, pas de dates
Plaque commémorative de 1990	Nature et fatalité, catastrophe	Lieu de la catastrophe	Comunità italo-svizzera du Valais	Pas de responsabilité, pas de liens avec l'exploitation
Plaque commémorative de 2005	Pietas, nature et fatalité, catastrophe, sauvetage, veuves et orphelins	Lieu de la catastrophe	Communauté italienne en Valais	Pas de responsabilité, pas de liens avec l'exploitation
Parc Victimes de Mattmark et plaque commémorative (2015)	Travail, migration	Belluno (Italie)	Associazione dei Bellunesi nel mondo, Comune di Belluno	Responsabilité de la catastrophe
Plaque commémorative du 50 <sup>e</sup> anniversaire (2015)	Victimes (et héros du progrès)	Lieu de la catastrophe	Comité mixte, sous impulsion des Italiens du Valais et de Belluno	Manque de référence à la migration

<sup>34</sup> Pierre Gabert, Paul Guichonnet, *Les Alpes et les États alpins*, Paris, PUF, 1965, p. 154.

<sup>35</sup> Pierre Nora, «Between Memory and History: Les Lieux de Mémoire», *Representations*, vol. 26, 1989, pp. 7-24.

Cette instabilité du symbole est un autre indice d'une catastrophe en quête d'interprétation et d'un travail de mémoire qui n'a pas abouti à une solution partagée. La question de la responsabilité est vaguement indiquée quand ce n'est pas la nature.

Du point de vue historiographique, le concept de « lieu de mémoire », élaboré par Pierre Nora au milieu des années 1980, renvoie à un espace physique et mental composé de matériaux ou d'éléments purement symboliques, et dans lequel un groupe, une communauté ou une société tout entière se reconnaît elle-même mais aussi son histoire à travers un lien fort lié à la mémoire collective. Cela peut être un musée, une archive, un monument, un anniversaire, certains territoires et lieux marqués par des événements importants, mais aussi des mythes, des pages littéraires, des personnages, des dates<sup>36</sup>.

Quant à Mattmark, plus que d'un lieu d'une mémoire partagée, nous pourrions parler d'un lieu en quête de reconnaissance et de justice. Comme cela s'est déjà produit en Belgique, à Marcinelle – où en 1990 on a tenté d'effacer le site du Bois du Cazier –, l'impulsion pour la commémoration est venue notamment des communautés d'Italiens. Les mémoires s'y superposent et négocient dans cette quête, au fur et à mesure du temps, une interprétation (symbolique et de contenus) partagée par les victimes et leurs représentants, par les responsables qui continuent à exploiter le site et les habitants du Valais à la recherche d'un *modus vivendi* entre les autochtones et les personnes issues de la migration, notamment italienne<sup>37</sup>.

Mattmark a constitué un tournant dans l'histoire de la migration italienne en Suisse. Pour les Italiens, la tragédie fut l'occasion de s'interroger sur leur présence dans un pays dans lequel, bien que partie active et même décisive du bien-être, ils ne se sentaient pas acceptés mais plutôt objets d'hostilité et de discrimination. Cette période correspond à un changement de perspective. Nous ignorons l'influence que Mattmark a pu avoir dans le rejet des initiatives des années 1970. Mais cette catastrophe a très certainement transformé la vie de nombreuses familles, des petites communautés provinciales et de personnes qui encore aujourd'hui portent toujours en elles le souvenir des terribles instants qui ont à jamais bouleversé leur existence.

---

<sup>36</sup> Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, op. cit.

<sup>37</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.